

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 36

Artikel: L'esthéticienne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270503>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pro Juventute

Une année mémorable

Nous avons derrière nous une année mémorable, celle du cinquantenaire de notre Fédération. Nous ne voudrions pas la laisser s'estomper dans le passé de notre institution sans présenter au peuple suisse un bref aperçu de cette année jubilaire. Comparons tout d'abord quelques chiffres : en 1912, année où Pro Juventute fut créée, la première campagne de décembre laissa un bénéfice net de 127 593,90 francs. La vente de timbres et de cartes de l'année jubilaire 1962 a rapporté 3 803 530,30 francs, montant auquel il convient d'ajouter 762 583,60 fr. provenant de la vente des blocs du jubilé. Les deux dates sont réunies par cinquante ans d'efforts constants de milliers de collaborateurs bénévoles, dans toutes les communes du pays, pour le bien de notre jeunesse ; cinquante ans de transformation de l'argent reçu en bonheur des enfants et des familles.

PRO JUVENTUTE A-T-IL ENCORE UNE RAISON D'ÊTRE ?

Cette aide est-elle encore nécessaire aujourd'hui ? La misère n'était-elle pas, en 1912, quarante fois plus grande qu'actuellement, tandis que les ressources de la Fondation ont suivi une évolution inverse ? Celui qui raisonne de la sorte considère la misère comme une donnée statistique, comme un phénomène économique auquel il peut être remédié par des mesures d'ordre économique également. Il pense peut-être qu'après quinze ans de prospérité Pro Juventute n'a plus à intervenir.

En guise de réponse à une telle argumentation, nous citerons quelques chiffres, figurant dans les comptes de nos 190 districts Pro Juventute. L'année dernière, 18 300 fr. ont été consacrés à l'aide aux accouchées ; 175 000 fr. à des traitements médicaux ; 342 700 fr. à l'habillement, à la nourriture, à des soupes scolaires ; 944 000 fr. à des cures, séjours de vacances, placements dans des familles et des homes ; 287 000 fr. à des colonies et placements de vacances ; 617 000 fr. à l'aide aux veuves et orphelins ; 120 000 fr. aux enfants asthmatiques et tuberculeux ; 450 000 fr. à des bourses d'apprentissage et d'études, etc. La misère appartient-elle à un autre âge ? Non, elle est toujours bien réelle, la misère qui touche le cœur de tous ceux qui, dans leur activité quotidienne, s'occupent de questions sociales sans se référer uniquement à la statistique.

Encore n'avons-nous ainsi fait allusion qu'à une partie de l'activité de Pro Juventute. Les tâches qui nous tiennent le plus à cœur et qui réclament une part importante de nos ressources se situent au-delà de l'aide individuelle. Nous croyons que bien des misères peuvent être évitées ; nous sommes convaincus que notre jeunesse sera aidée plus efficacement par des mesures préventives que par de simples mesures d'assistance ; nous voulons

S'abonner à

FEMMES SUISSES

est une bonne affaire !

Fr. 7.— par an. Chèques postaux I. 11791

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

dès lors encourager les organismes nécessaires dans les communes et les cantons. Quels organismes ? Les comptes de la Fondation peuvent ici aussi nous renseigner :

PRÉVENIR...

En 1962, 205 000 fr. furent utilisés pour subventionner des consultations de nourrissons, des centres de puériculture, des pouponnières, des crèches, des jardins d'enfants ; 80 000 fr. pour des places de jeux, des ateliers, des centres de loisirs ; 70 000 fr. pour des bibliothèques et des publications pour la jeunesse ; 71 000 fr. pour l'encouragement de groupes de jeunesse ; 30 000 fr. pour des services dentaires scolaires ; 20 000 fr. pour des

écoles de parents. Il convient aussi de mentionner le magnifique cadeau de jubilé offert par la Fondation au peuple suisse : le village de vacances Pro Juventute pour familles, inauguré solennellement le 13 octobre 1962, à Fornasette.

Serait-il déplacé de rappeler, à côté de toutes ces activités dont l'effet sera durable, le 50e anniversaire de notre Fondation ? Nous ne le pensons pas et les quelque 1000 collaborateurs et amis qui ont participé le 10 novembre 1962 au Palais des congrès de Zurich à la brillante et significative rencontre du jubilé seront sans doute de notre avis.

Revenons à notre œuvre, qui ne vit pas de mots, mais d'actes. La plus réjouissante diversité a présidé à notre activité de l'année dernière. Près de cent districts Pro Juventute, stimulés par l'appel du secrétariat général, ont décidé de créer diverses œuvres du jubilé en faveur de la jeunesse locale. Les initiatives prises à cette occasion ont mis en évidence la variété des besoins qui se manifestent dans les diverses parties du pays. Tandis que certains districts doivent encore se consacrer à l'ABC de l'aide à la jeunesse — école des mères, puériculture — d'autres peuvent se tourner vers les installations de loisirs, fonder des centres de consultations familiales ou organiser des cours pour parents.

Encore un mot de remerciement : l'appel adressé par Pro Juventute aux autorités fédérales, cantonales et communales a été entendu. Les dons jubilaires votés en faveur de nos tâches particulièrement actuelles ont atteint un total de 2 150 000 fr. Les autorités

de notre pays ont ainsi montré qu'elles reconnaissaient et entendaient soutenir le service communautaire bénévole de milliers d'hommes et de femmes dans le cadre de l'activité de notre Fondation.

Fondation suisse Pro Juventute

« La Sève d'août » de Mme J. Desgouttes

Notre journal avait omis de signaler à ses lectrices le recueil de nouvelles d'un écrivain féminin romand, Mme Jacqueline Desgouttes, dont le titre général, « La Sève d'août », intrigue quelque peu.

Pourtant, à mesure que l'on avance dans sa lecture, que l'on passe d'un récit à l'autre, on est saisi par la sensibilité originale de l'auteur. Les événements qui nous sont décrits ont été cueillis dans la banalité quotidienne : résumés en quelques mots, ils n'éveilleront pas l'attention, mais ce qui envoûte le lecteur, c'est la manière de sentir vibrer en toute chose cette sève qui vivifie la nature, les plantes, les êtres. On est amené à palper autour de soi les plus modestes éléments du monde qui nous entoure, on s'aperçoit de leur valeur, de la part qu'ils tiennent dans l'existence.

Ainsi cette lecture nous révèle mille détails inconnus, elle enrichit notre sensibilité, elle nous apprend à voir et à goûter la sève.

Un tel livre aurait-il pu être écrit ailleurs que chez nous ? Peut-être que non. Les récits se déroulent parfois hors de notre pays, mais tous ils sont profondément imprégnés de nos vertus d'équilibre, de calme, d'émerveillement devant la nature, de compréhension chez autrui, du prochain le plus humble.

Un tel livre apporte, pour nos Noël bruyants, un peu de paix et de bienveillance parmi les hommes.

A. W.-G.

L'esthéticienne

QUALITÉS REQUISSES

Physique avantage, agréable et soigné. Charme. Douceur. Raffinement. Délicatesse. Propreté. Confiance en soi. Soupleesse manuelle. Sens des proportions. Calme. De l'initiative. De l'autorité. Un certain aplomb. Vivacité d'esprit. Goût d'artiste. Don d'observation. Sens psychologique. Faculté d'adaptation. Minutie. Altruisme. Bonne tenue. Moralité parfaite. Bon état de santé. Taille moyenne, pieds et jambes sains, bonne vue, agilité des doigts. Al-sance dans la conversation.

Instituts formant des élèves, reconus par la Fédération romande d'esthétique et de cosmétologie à Genève : Institut Florence, rue de la Cité 1. Institut J. Chêne, rue de Florissant 25. Institut L. Brown, place de la Fusterie 2. Institut Flimetta, Chantepoulet 13. Institut G. Rigaud, rue de Cornavin 3. Institut Sandra, rue de Rive 16.

Lausanne : Institut Biodermina, rue Bourg 13. Institut Lancôme, Ile St-Pierre.

Neuchâtel : Institut E. Haneschka, rue Concert 4. Institut C. Allemann, rue de l'Hôpital 19.

Biel : Institut M. Gindraux, Bahnhofstrasse 20.

Sion : Institut Praline, L'Elysée.

Porrentruy : Institut Anne-Marie, rue Piquignat.

Pour la Suisse allemande : Ecoles de la « Schweiz. Fachverband für Schönheitspflege » (Poststrasse 14, Saint-Gall).

N. B. - La Formation d'esthéticienne peut avoir lieu dans une école non membre de la Fédération (durée : 3 semaines à 6 mois) ou par correspondance. Coût : 1500 fr. à 2400 fr. Certificat final.

APPRENTISSAGE

Formation antérieure : Ecole primaire ou primaire supérieure. Maturité commerciale et formation ménagère indiquées. Une bonne culture générale et la connaissance d'une langue étrangère offrent des avantages ultérieurs. Notions commerciales indispensables pour ouvrir un institut de beauté.

Age minimum : 18 ans (16 ans pour l'apprentissage de 3 ans).

Durée de l'apprentissage : 1 an, ou alors 3 ans sans avoir à verser de denier d'apprentissage, mais en touchant argent de poche et pourboires.

Finance d'apprentissage : 1800 fr. à 2400 fr. pour la formation complète, les cours spéciaux étant comptés à part. Pas de salaire durant l'apprentissage, mais pourboires.

Etudes : Théorie (anatomie, physiologie, endocrinologie, hygiène, maladies de la peau, chimie cosmétique, électricité) et pratique. Cours spéciaux (épilation à la cire, électricité esthétique, soins de la chevelure, traitement des seins).

Diplôme : Diplôme de la Fédération (pour la Suisse). Après 6 mois de stage, diplôme international du CIDESCO, Bruxelles.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : Il y a actuellement en Suisse un besoin d'un nombre restreint d'esthéticiennes qualifiées et possédant une bonne formation. Mais l'ouverture d'un institut de beauté présente un risque qu'il faut bien soulever, car la concurrence est grande.

Possibilités d'avenir : L'esthéticienne diplômée peut être employée d'un institut (plages très restreintes), démonstratrice pour un produit de beauté (nécessaire formation supplémentaire passée par la marque), vendeuse en parfumerie, coiffeuse manucure, maquilleuse à la télévision ou au théâtre (postes très rares), ou s'installer comme esthéticienne indépendante (mais les salons de beauté sont nombreux !).

L'offre : Une profession très variée et très féminine, mais qui demande à être réglementée (ce qui ne tardera pas) pour être une profession stable et d'avenir.

Salaire : 1re année après l'apprentissage : 250 fr. plus 10 % sur le chiffre d'affaires. 2e année : 300 fr. (plus 10 %). Esthéticienne qualifiée : 350 fr. plus 10 %. Diplômée : début 375 fr. à 500 fr. plus 10 % et pourboires (total : environ 700 fr. à 800 francs).

Horaire de travail : Celui des bureaux (8 heures par jour).

Congés : idem.

Frais d'installation d'un Institut de beauté : Au minimum 5000 fr. à 8000 fr.

On nous écrit :

Le gain des auxiliaires de médecin

Dans le numéro de « Femmes suisses » du 21 septembre 1963, vous avez aimablement fait paraître une étude sur la profession d'auxiliaires de médecin, ce dont nous vous sommes très reconnaissantes. Toutefois, nous aimerais relever une petite erreur relative au montant des salaires : les auxiliaires gagnent environ 700 à 800 fr. chez des médecins et dans des établissements hospitaliers.

Nous vous serions très reconnaissante de bien vouloir indiquer cette hausse de salaire qui nous semble d'un grand intérêt pour de futures auxiliaires de médecin.

Ecole d'auxiliaires de médecin, Genève



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie
Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.
Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE : 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - TÉL. (038) 5 73 44

FRAISSE & Cie TEINTURIERS GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE